



## **FÉVRIER 2026**

### **La capsule de votre Conseil d'établissement**

Votre conseil d'établissement se réunira le **25 février 2026 à 18 h 30**. Toute personne désirant assister comme membre du public à une séance du conseil d'établissement ou souhaitant prendre la parole lors de la période de parole au public, doit communiquer avec le secrétariat de l'école au moins deux jours avant la date de la séance. Les ordres du jour et les procès-verbaux seront sur le site de l'école, dès que possible.



👉 Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la page du C.é.

<https://pierreboucher.cssp.gouv.qc.ca/administration/#conseil-detablissement>

### **Période officielle d'inscription 2026-2027 - CSSP**

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève aura lieu du 2 au 13 février 2026.

L'admission pour la première fois ou la réinscription pour l'année scolaire 2026-2027 se fait directement en ligne via le [Mozaiik Portail Parents](#).

Le parent doit se créer un compte ou utiliser un compte existant. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du CSSP :

<https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/admission-et-inscription/>

**L'inscription ou la réinscription au service de garde et au service aux dîneurs aura lieu du 16 au 24 mars 2026.**

### **Campagne de sécurité en transport scolaire – 26 janvier au 6 février 2026**



Campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire, qui se déroulera du 26 janvier au 6 février 2026. Cette campagne de sensibilisation vise autant les écoliers et leurs parents, que les conducteurs d'autobus et les usagers de la route. La sécurité des enfants, ça nous concerne tous !

**M'AS-TU VU ? SOYER VIGILANTS, ATTENTIFS ET PRÉVOYANTS !** <https://mastuvu.info/fr>

### **Semaine de la reconnaissance du personnel scolaire – 23 au 27 février 2026**

À l'école Pierre-Boucher, nous avons décidé de faire une semaine de reconnaissance pour tous les acteurs qui travaillent auprès de nos enfants et qui veillent au bon fonctionnement de l'école.

Cette année, la semaine se déroulera du 23 au 26 février. Nous profiterons de ce moment pour souligner le travail de notre merveilleuse équipe à l'école.

Nous souhaitons reconnaître le travail de TOUS : éducatrices, enseignantes, enseignants, personnel de soutien, secrétaire, concierge, etc.

À cet effet, je vous demanderais votre participation pour remplir rapidement le formulaire FORMS suivant. Les résultats me permettront de préparer une petite surprise pour cette semaine. Vous pouvez en remplir plus d'un si vous souhaitez reconnaître le travail de plusieurs personnes. Vous avez jusqu'au 10 février pour compléter le tout.

Voici le lien : [Semaine de reconnaissance du personnel – Remplir le formulaire](#)

### **Journées de la persévérance scolaire – 16 au 20 février 2026**

Les Journées de la persévérance scolaire sont une campagne annuelle qui a pour but de promouvoir la persévérance scolaire chez nos jeunes. Cette année, la campagne se déroulera du 16 au 20 février 2026. Le thème de cette année est « La persévérance, ça mène loin fait ». Tout au long de cette semaine, ensemble, soulignons l'importance de chaque geste qui soutient le parcours de nos élèves. Que ce soit par un mot d'encouragement, un soutien concret ou simplement en étant là, chaque geste compte et aide à construire leur réussite !

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr/campagne-2026>



### Rappel - Respect du Régime pédagogique

Nous vous informons que les élèves sont tenus de fréquenter l'école 25 heures par semaine et 180 jours par année. Cependant, il existe des situations d'exception qui sont couvertes par l'article 15 du Régime pédagogique (maladie, handicap, enseignement à la maison équivalent, etc.) Si, par exemple, un élève n'est pas en mesure de suivre son cours d'éducation physique, vous devez nous fournir un certificat médical attestant de son incapacité. De plus, si votre enfant doit s'absenter de façon régulière parce que ce dernier doit s'entraîner (ex.: club de gymnastique, club de patinage artistique, etc.) il n'existe pas de disposition de la LIP ni du Régime pédagogique pour que la direction de l'école réponde favorablement à une telle demande. Si jamais des parents décidaient malgré tout de retirer leur enfant de l'école pour de telles activités, il s'agirait alors de votre propre décision. Les absences de l'élève seront inscrites et une preuve écrite de votre part s'avérerait nécessaire pour la verser au dossier scolaire.

Également, l'absence d'un élève pour cause de voyage durant la période de classe prive celui-ci d'explications, de travaux d'apprentissage et parfois d'évaluations. L'école vous laisse cependant toute la responsabilité de la décision et des conséquences possibles. Aucune planification de l'enseignement, aucun travail scolaire ne seront fournis à l'élève pendant cette période d'absence. Le suivi du programme, les travaux à remettre ainsi que le rattrapage relèvent des parents. Des cours de récupération portant sur le contenu de la matière vue en classe pendant cette absence ne pourront être exigés.

L'école ne peut être responsable du retard scolaire qui pourrait résulter d'une absence d'un élève pour un voyage. Une telle absence est non motivée au sens de la Loi sur l'instruction publique.

Merci de votre compréhension !

### Lorsque votre enfant est malade, voici ce qu'il faut faire :

Fièvre, mal de ventre... Mon enfant est malade : doit-il rester à la maison ? Une question que beaucoup de parents se posent. Il faut garder l'enfant à la maison quand :

- Une [fièvre mal tolérée](#), que l'on prend sérieusement en compte **à partir de 39°C**.
- Une gastro-entérite, des vomissements ou une diarrhée, car l'enfant doit impérativement être surveillé. Ces symptômes risquent de perturber les activités de votre enfant pendant la journée. Il sera donc mieux à la maison.
- Nez qui coule, si l'enfant semble en forme malgré son [rhume](#), il peut aller à l'école. Toutefois, s'il a peu d'appétit, s'il manque d'énergie, si son humeur change ou s'il a des difficultés respiratoires, on le garde à la maison.

Conclusion si l'enfant est capable d'être attentif et de s'amuser, il peut aller à l'école.

### C'est à qui ?

Il y a beaucoup de vêtements non réclamés que nous ne savons plus où mettre. Nous vous demandons de vérifier que votre enfant a tous ses vêtements et lui demander de venir récupérer les vêtements perdus. De plus, nous vous rappelons qu'il est souhaitable de **BIEN IDENTIFIER** tout ce que votre enfant apporte à l'école, cela nous facilitera le retour au propriétaire des biens laissés à l'abandon.

# LA MÉDICATION



## IMPORTANT

Chers parents,

Afin d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant lorsqu'il doit recevoir un médicament durant les heures de classe ou au service de garde, nous vous demandons de compléter le formulaire d'autorisation d'administration de médicaments prescrits chaque fois qu'une telle situation se présente.

Veuillez prendre soin de respecter les critères suivants, tels qu'énoncés dans la lettre explicative officielle : **« Instructions concernant l'administration de médicaments en milieu scolaire, incluant le service de garde, et en camp de jour »**

### Le médicament doit :

- Être prescrit au nom de l'enfant (aucun médicament en vente libre ne sera administré. Une étiquette d'identification de la pharmacie est requise);
- Être préparé par un professionnel de la santé;
- Être remis à l'école dans un contenant unidose (dosette) portant l'étiquette de la pharmacie;
- Être identifié clairement : nom de l'enfant, nom du médicament, posologie, date d'expiration et durée du traitement.

### Vous devez également :

- Remplir et signer le formulaire d'autorisation (valide jusqu'à la fin du traitement ou de la fréquentation scolaire);
- Demander au pharmacien un horaire compatible avec les heures de repas, si possible;
- Aviser l'école par écrit en cas de modification ou d'arrêt du traitement;
- Responsabiliser votre enfant quant à sa médication (aucun échange ou partage permis).
- Par mesure de sécurité, il est important de ne pas laisser de médication dans la boîte à lunch ou dans le sac d'école de votre enfant. Seule la pompe pour l'asthme constitue une exception et peut être conservée dans le sac à dos.

### Formulaire à utiliser :

- **AUTORISATION D'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS PRESCRITS #5505731**

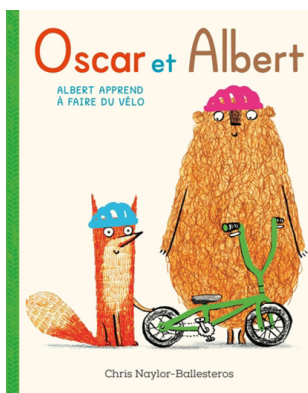
Nous vous remercions de votre collaboration.



### Le dino persévérant / R. Bright

Un album énergisant qui encourage les jeunes à dépasser leurs doutes, à affronter les obstacles et à réaliser leurs aspirations.

*Permet de réaliser qu'un chemin difficile mène souvent à une grande fierté.*



### Oscar et Albert : Albert apprend à faire du vélo / C. Naylor-Ballesteros

Une histoire espiègle sur les apprentissages difficiles, la persévérance, l'entraide et l'amitié.

*Permet de montrer que l'échec est normal et que personne n'est à l'abri d'un moment de maladresse, même les plus habiles.*

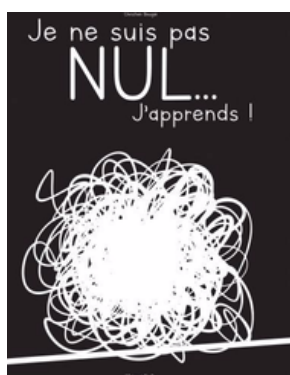


### Mon chemin / J. Curll

Chaque matin, un petit escargot trace son chemin, parfois seul, parfois accompagné. Guidé par son instinct, il avance en sachant écouter ses besoins et demander de l'aide au bon moment.

*Permet de montrer l'importance de se faire confiance pour avancer.*

## LIRE POUR S'INSPIRER. S'INSPIRER POUR ALLER PLUS LOIN.



### Je ne suis pas nul... J'apprends ! / C. Bougie

Un brouillon blanc sur fond noir réalise que chaque erreur devient pour lui une occasion d'apprendre et de progresser.

*Permet de voir ses efforts comme une aventure pleine de possibilités.*



### Après la chute / D. Santat

Cette adaptation de la comptine Humpty Dumpty met l'accent sur le parcours de l'œuf qui apprend à surmonter ses peurs après la chute et l'échec.

*Permet de comprendre que le courage ouvre la voie à de grandes envolées.*



### Quelle créativité / A. Spire

Une fillette inventive montre, étape par étape, comment devenir un véritable créateur : imaginer, expérimenter, apprendre de ses erreurs et persévérer.

*Permet d'encourager les enfants à nourrir leur créativité et à rêver.*



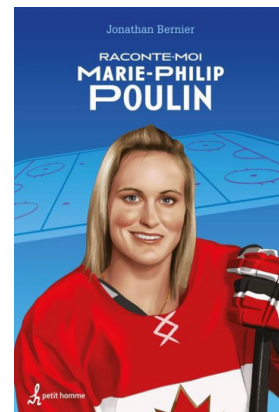
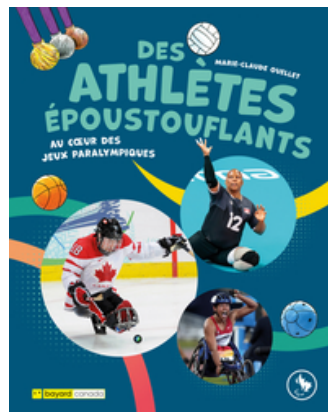
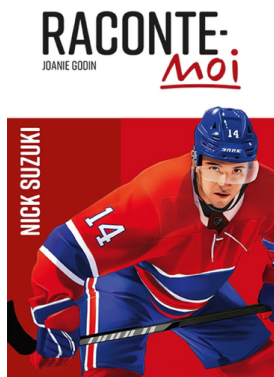
### Myrian est peut-être allée trop loin... / E. Ouellette

Alors que bon nombre d'enfants auraient tout simplement abandonné, l'audace et l'obstination de Myrian lui permettront de pratiquer le sport qui la passionne: le hockey.

*Permet d'encourager à s'activer pour devenir artisan(e) de son bonheur.*

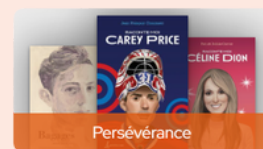
# Soif d'inspiration?

*Des histoires d'athlètes olympiques qui sauront inspirer les jeunes et moins jeunes à persévérer dans tous les aspects de leur vie.*



**biblius.ca**

La **plateforme Biblius** offre également une **panoplie de suggestions** de livres numériques **en lien avec la persévérance**.  
Disponible **par le biais du portail Mozaïk de votre enfant** ([cssp.biblius.ca](http://cssp.biblius.ca))



## Des ressources pour comprendre, agir et accompagner votre enfant



### Mieux vivre l'école... En 7 savoirs et quelques astuces / M.-C. Béliveau

Inspiré de nombreuses rencontres avec des enfants, ce livre présente des outils pour favoriser leur réussite scolaire et propose des astuces pour surmonter les difficultés.

### Non aux étiquettes ! / M. Latulippe et P. Poulin

18 témoignages qui donnent envie de persévérer avec un trouble d'apprentissage!



Webinaire *gratuit* pour les parents

**Soutenir la persévérance... un petit geste à la fois**

Quand ? 18 février 2026, 19h.

Informations et inscription disponibles en cliquant sur l'image ou en visitant la section « Webinaires » du [www.journeesperseverancescolaire.com](http://www.journeesperseverancescolaire.com)

 **LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

**Les bibliothécaires du CSSP**

| FÉVRIER 2026                                                |                  |                     |                        |                        |
|-------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|------------------------|
| LUNDI 2 FÉVRIER                                             | MARDI 3 FÉVRIER  | MERCREDI 4 FÉVRIER  | JEUDI 5 FÉVRIER        | VENDREDI 6 FÉVRIER     |
| Période officielle d'inscription et réinscription 2026-2027 |                  |                     |                        |                        |
|                                                             |                  | CAISSE SCOLAIRE     |                        |                        |
| LUNDI 9 FÉVRIER                                             | MARDI 10 FÉVRIER | MERCREDI 11 FÉVRIER | JEUDI 12 FÉVRIER       | VENDREDI 13 FÉVRIER    |
| Période officielle d'inscription et réinscription 2026-2027 |                  |                     |                        |                        |
|                                                             |                  |                     | JOURNÉE<br>PÉDAGOGIQUE | JOURNÉE<br>PÉDAGOGIQUE |
| LUNDI 16 FÉVRIER                                            | MARDI 17 FÉVRIER | MERCREDI 18 FÉVRIER | JEUDI 19 FÉVRIER       | VENDREDI 20 FÉVRIER    |
|                                                             |                  | CAISSE SCOLAIRE     |                        |                        |
| LUNDI 23 FÉVRIER                                            | MARDI 24 FÉVRIER | MERCREDI 25 FÉVRIER | JEUDI 26 FÉVRIER       | VENDREDI 27 FÉVRIER    |
| Semaine de la reconnaissance du personnel scolaire          |                  |                     |                        |                        |
|                                                             |                  | C.É.<br>18 h 30     |                        |                        |

Stéphanie St-Onge-Ross  
Directrice

